

Christiane et Pierre **Grandjean-Moinat**, à Senarclens, leurs enfants :
Emeric, Alix et Antonio, Renaud et Fanny ;
Frédéric et Odile **Moinat-André**, à Eclépens, leurs enfants :
Ludivine, Roxane ;
En souvenir de Jacqueline **Lipp-Moinat**, ses enfants :
Roman, Corentin et leur papa ;
Violette **Favre**, à Senarclens ;
Pierrette et Raymond **Chauvet-Favre**, à Dail lens ;
Frédy et Danielle **Favre-Cugny**, à Senarclens ;
Les familles **Favre, Moinat**, parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Cécile MOINAT-FAVRE

enlevée à l'affection des siens, le lundi 2 juin 2014, dans sa 85e année.

*C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.*
(Esaïe 30:15)

Culte au temple de Vullierens, le vendredi 6 juin, à 14 heures.
Honneurs à 14 heures 30, suivis de l'ensevelissement.
Domicile mortuaire : Chapelle de Beausobre, Vertou 8, 1110 Morges.
Domicile de la famille : route de Vullierens 11, 1304 **Senarclens**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.